



Mon employeur ne me doone pas de travail

Par **monce**, le **29/06/2012 à 19:05**

Bonjour,rnje suis en cdi, employé dans village de vacances (loi 1901)en station montagne. J'ai deux activités: cuisinier en période estivale, agent d'entretien et maintenance des locaux en inter-saison. Mon employeur organise des semaines de bénévolat (retraités) pour effectuer des travaux de rénovation sur le batiment, ce qui diminue mes horaires et prend mon travail. Au regard des heures effectuées (moins de 39h/s), il a l'intention de me proposer un avenant sur le poste d'entretien, voire le supression en l'absence de travail. Agé de 58 ans, il est difficile de démissionner. je ne sais pas quelle attitude prendre avec lui, et, quels serais mes moyens d'actions? Merci de me donner quelques conseils.

Par **pat76**, le **29/06/2012 à 19:35**

BonjourrrnrnPrévenez l'inspection du travail, votre employeur sous prétexte de bénévolat de la part de retraités fait de la dissimulation de travail en leur faisant effectuer des travaux de rénovation. rnrnIl doit vous fournir du travail pour les heures inscrites sur votre contrat de travail ou vous les payer intégralement même si il n'a pas de travail à vous donner.